

UE1 Travail et diplômes

Niveau d'étude
Bac +2

ECTS
6 crédits

Composante
Sciences Humaines et Arts

Présentation

Description

Cette UE réunit deux enseignements de sociologie spécialisée.

Le cours de sociologie du travail propose d'analyser le caractère central du travail dans les structures sociales et les existences individuelles. Il rend compte des transformations socio-historiques des frontières du travail, présente les formes de rationalisation du travail et de mobilisation de la main d'œuvre et interroge leurs effets sur les conditions de travail, passées et actuelles. Il interroge également les conditions de possibilité, dans ces structures sociales et organisationnelles, de formes d'autonomie des travailleurs.

Le cours de sociologie des certifications et de l'insertion analyse le fait qu'aujourd'hui, la plupart des formations aboutissent à un diplôme ou, pour le moins, à une certification. Cette pratique sociale de « mise en attestation » des savoirs s'est fortement développée au XXe siècle en France et s'impose comme une injonction, au point de stigmatiser les « sans diplôme ». Cependant, on observe que les diplômes eux-mêmes sont remis en question par la multiplication de certificats d'origines diverses qui remettent peu à peu en cause la fonction certificatrice de l'école et de l'État.

Objectifs

Le cours de sociologie du travail permet aux étudiants d'appréhender les grandes transformations du monde du travail afin de comprendre ses enjeux ainsi que les débats et les luttes sociales dont il fait l'objet. Il les conduit à mener une analyse critique des logiques et politiques de rationalisation du travail et de l'emploi, mais aussi à penser l'ambivalence du travail entre hétéronomie et autonomie, aliénation et émancipation.

Le cours de sociologie des certifications a pour objectif de montrer aux étudiants les tensions qui existent depuis très longtemps entre l'État (par le biais de l'école) et le patronat quant à la légitimité de la diplomation en France. Ce cours permettra aussi de comprendre le passage progressif, à partir des années 2000, d'une logique d'évaluation par diplomation à une logique d'évaluation par « compétences », évaluation par compétences qui ne concerne donc plus aujourd'hui uniquement les salariés mais l'ensemble des individus scolarisés.

Heures d'enseignement

CM	CM	48h
TD	TD	9h
P-Proj	Pédagogie par projet	9h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Sociologie du travail	EC	24h	9h		
Sociologie des certifications et de l'insertion	EC	24h			

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif